



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



## Les élections professionnelles 2018 auront lieu du 29 novembre au 6 décembre 2018

Il s'agit du renouvellement général des organismes consultatifs au sein desquels s'exerce la participation des fonctionnaires et agents de l'Etat

Afin d'être assuré(e) de recevoir l'ensemble des informations relatives aux élections et de pouvoir prendre part aux différents scrutins dans les meilleures conditions, vous devez veiller à :

- **Etre en possession de votre NUMEN** (Numéro d'identification du Ministère de l'Education Nationale composé de 13 caractères) **qui vous a été remis lors de votre première entrée à l'Education Nationale. Ce NUMEN est votre identifiant unique, personnel et confidentiel qui sera utilisé lors de certaines opérations de vote électronique.**
- **Consulter régulièrement votre boîte à lettres électronique académique ([prenom.nom@ac-poitiers.fr](mailto:prenom.nom@ac-poitiers.fr)) en veillant à ce qu'elle ne soit pas saturée.**
- **Changer votre mot de passe de messagerie au profit d'un mot de passe complexe sur [mina.ac-poitiers.fr](http://mina.ac-poitiers.fr). Le NUMEN ne doit, en aucun cas, être utilisé comme mot de passe.**
- **Communiquer sans délai à votre service gestionnaire, tout changement de coordonnées postales.** En effet, dans certaines situations votre notice de vote sera adressée à votre domicile au début du mois de novembre 2018.

Pour tout complément d'information, vous pouvez consulter l'espace intranet dédié, rubrique « *les instances académiques* » - « *Elections professionnelles 2018* »

En cas de problèmes techniques, vous pouvez solliciter l'Assistance [Amérana](#)

Par ticket web : [assistance.ac-poitiers.fr/ticketweb/](http://assistance.ac-poitiers.fr/ticketweb/)

Par téléphone : 05 16 52 66 86

Par mail : [assistance@ac-poitiers.fr](mailto:assistance@ac-poitiers.fr)